Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 décembre 2025

Avortement : le délai passe de 12 à 14 semaines

Le 19 janvier, les sénateurs examineront en deuxième lecture la proposition de loi relative au «renforcement du droit à l'avortement» qui prévoit l'allongement des délais de 12 à 14 semaines de grossesse.

Alliance Vita, association pour la dignité humaine militant contre l'avortement et l'euthanasie, dénonce des mesures «déconnectées de la réalité vécue par les femmes et demande un vrai bilan des causes, des conditions et des conséquences de l'avortement.»

Trop de pression

Pour Anne Denton, déléguée de Vaucluse : «Beaucoup des femmes qui s'adressent au service d'écoute d'Alliance VITA confient leur détresse et les situations douloureuses dans lesquelles elles se trouvent.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 décembre 2025

Plutôt qu'allonger les délais, l'urgence est à la protection des femmes contre les violences et les pressions spécialement masculines mais aussi sociales et économiques par la mise en œuvre d'une véritable politique de prévention de l'IVG.»

Plus de délai, plus de violence ?
«Prolonger les délais de l'avortement constitue une grande violence pour les femmes alors qu'aucune alternative ou soutien spécifique ne sont proposés dans cette loi. Lors des débats à l'Assemblée nationale, la revendication constante d'un droit à l'avortement a empêché de faire entendre la voix des femmes enceintes confrontées à une grossesse inattendue et qui se tournent vers l'IVG (Interruption volontaire de grossesse) à contrecœur. Le silence sur ces situations rendues invisibles est une grave injustice alors qu'il s'agit d'un acte irréversible qui met des vies en jeu. C'est une illusion de croire que toutes les femmes avortent librement et par véritable choix.»

Grande détresse
«Avorter, qui plus est hors délai, peut être le résultat d'une forte détresse et peut également être signe de pressions sociales ou en provenance de l'entourage. En particulier, l'avortement s'avère un marqueur d'inégalité sociale qui doit alerter les pouvoirs publics et les parlementaires. Une étude de la DREES (Direction de la recherche des études de l'évaluation et des statistiques) parue en 2020 montre que les femmes aux revenus les plus faibles y ont davantage recours.»

Clause de conscience des soignants
«Résultat de manœuvres politiciennes, le texte soumis aux sénateurs a réintroduit à juste titre la clause de conscience spécifique des soignants ce qui semble le rendre plus acceptable. Pour Alliance VITA qui accompagne depuis plus de 20 ans des femmes et des couples confrontés à des grossesses inattendues, la question délicate de l'avortement mérite mieux qu'un débat escamoté et des arrangements politiciens.»
MH

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !